

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 22 mars 2021
20h30

Présents : Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Pierre-Alain REY, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER, Olivier BALDI,

Excusés : Émilie VICTOR, Jérémy BERNARDI

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Olivier BALDI

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal à tous les membres présents.

Il n'a pas été fait d'objection.

1. Vote Budget

- **Comptes de Gestion 2020**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du budget principal et du budget annexe de l'eau dressé par le receveur de la Trésorerie de Rumilly-Alby.

- **Comptes Administratifs 2020**

L'assemblée approuve à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs 2020 qui s'établissent comme suit :

- **BUDGET PRINCIPAL**

Fonctionnement :

- Recettes :	223 267.55 €
- Dépenses :	123 247.16 €
- Soit un excédent avec report 2020	222 047.47 €

Investissement :

- Recettes :	5 803.05 €
- Dépenses :	60 579.96 €
- Soit un excédent avec report 2020 :	83 341.33 €

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Exploitation :

- Recettes :	26 332.36 €
- Dépenses :	34 780.04 €
- Soit un excédent avec report 2020 :	22 181.31 €

Investissement :

- Recettes :	4 100.78 €
- Dépenses :	2 315.00 €
- Soit un excédent avec report 2018 :	42 870.85 €

2. Attribution des lots du marché public : réhabilitation du bâtiment Communal

Lot 1	TERRASSEMENTS-VRD-Abords Entreprise : DUCLOS TP74 Montant du marché : 34 800.00 € HT	Lot 9	SOLS SOUPLES Entreprise : MEURENAND Montant du marché : 1 633.45 € HT
Lot 2	DÉMOLITION-GROS ŒUVRE-MAÇONNERIE Entreprise : GALLIA SAS Montant du marché : 109 237.84 € HT	Lot 10	SERRURERIE Entreprise : PETTINI CHAUDRONNERIE Montant du marché : 7 000.00 € HT
Lot 3	CHARPENTE-COUVERTURE-ZINGUERIE Entreprise : 3G CHARPENTE Montant du marché : 33 562.78 € HT	Lot 11	FAÇADES-PEINTURES Entreprise : LOGIS HOME Montant du marché : 30 219.99 € HT
Lot 4	ÉTENCHÉITÉ Entreprise : MESSINA Montant du marché : 3 550.10 € HT	Lot 12	FERMETURES Entreprise : MENUISERIE AGENCEMENT MENELOT Montant du marché : 7 190.00 € HT
Lot 5	MENUISERIE EXTÉRIEURE PVC (PLAXÉ) Entreprise : MENUISERIE AGENCEMENT MENELOT Montant du marché : 16 200.00 € HT	Lot 20	CHAUFFAGE-SANITAIRE-VENTILATION Entreprise : S.A. DAGAND Montant du marché : 56 937.00 € HT
Lot 6	MENUISERIE INTÉRIEURE Entreprise : MENUISERIE AGENCEMENT MENELOT Montant du marché : 10 100.00 HT	Lot 21	ÉLECTRICITÉ -COURANTS FAIBLES Entreprise : PETTINI ELECTRICITE Montant du marché : 27 420.00 € HT
Lot 7	CLOISONS-DOUBLAGES-PLAFONDS-FAUX PLAFONDS Entreprise : LOGIS HOME Montant du marché : 22 200.63 € HT		
Lot 8	CARRELAGE-FATENCES Entreprise : CARRELAGE DU HAUT BUGEY Montant du marché : 17 016.05 € HT		

3. Prix de l'eau

L'assemblée fixe le prix de l'eau à partir du 1^{er} avril 2021 comme suit :

De 1 à 200 m³ : 1.55 €/m³

De 201 à 9999 m³ : 1.30 €/m³

Les prix des locations des compteurs d'eau restent inchangés.

Une délibération sera prise.

4. Demande de subvention au Département

M. Le Maire informe le conseil municipal la possibilité d'obtenir une subvention du Département allant jusqu'à 30% du coût hors taxes des travaux de rénovation des enduits des murs intérieurs du cimetière ainsi que la création d'un mur de soutènement d'un talus, rue du mont des Princes.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention. Une délibération sera passée et un dossier de subvention sera envoyé au Département.

5. Raccordement au réseau d'eau potable

M. Le Maire expose aux membres du conseil municipal le souhait de mettre en place des frais de raccordement au réseau d'eau potable communal. Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet et décide qu'une somme forfaitaire de 500 € par compteur sera facturée au pétitionnaire, à charge pour lui des travaux, exécutés par une entreprise qualifiée et agréée par la commune.

Une délibération sera passée.

QUESTION DIVERSES

- Souscription assurance GROUPAMA auto-mission élus et agents.
- Appartements du bâtiment communal réhabilité : Une commission d'attribution des logements sera créée et une délibération sera passée ultérieurement.
- Autorisation donnée pour l'utilisation du four à pain de la commune à l'association APE des Ptious (Clermont-Desingy-Droisy).

Séance levée à 22h52

Prochaine réunion : jeudi 08 avril 2021 à 20h30.

A Droisy, le 18 février 2020



Monsieur le Maire
Jean-Paul FORESTIER